



Attention le taux FSSQ 2018 a été modifié 3 fois pour 2018.

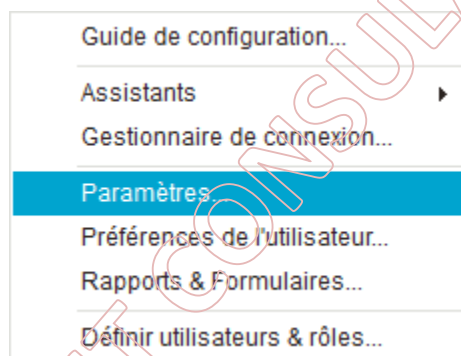
Voici comment le modifier dans Sage 50 et comment trouver votre taux!

Dans votre système Sage 50, si vous avez un plan de paie et que vous faites les mises à jour, les tables d'impôts seront modifiés automatiquement. Toutefois, certains taux doivent être modifiés manuellement dont le taux de FSSQ.

Pour modifier le taux voici la marche à suivre :

N.B : Attention pour 2018 – 3 modifications de taux.

Allez dans le menu « **Configuration** » et ensuite cliquez sur l'option « **Paramètres** »



Le taux de FSSQ exemple :

Secteur des services 1.75% si votre masse salariale est inférieure à 1 000 000\$

Pour voir les autres taux applicables selon votre entreprise :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-fiscales/details/155960/2018-07-13/>





Pour connaître quel taux de cotisation du FSSQ pour 2018 s'applique à votre entreprise, nous vous invitons aussi à consulter le lien suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/retenues-et-cotisations/calculer-les-retenues-a-la-source-et-vos-cotisations-employeur/fonds-des-services-de-sante/calcul-de-la-cotisation/>

Dans l'onglet « Paie », vous allez retrouver l'option « Charges » et vis-à-vis « Facteur FSSQ » vous allez pouvoir inscrire votre nouveau taux.

Utiliser ces paramètres pour les charges sociales de l'employeur.

Facteur AE pour les nouveaux employés:	1.4
Taux CNESST pour les nouveaux employés:	0.0
Facteur ISE:	0.0
Facteur FSSQ:	1.75

RAPPEL :

Vous pouvez mettre à jour les montants personnels de base et le taux de la CSST¹ en un seul clic en allant dans le menu « Maintenance ».

- Changer date de session...
- Débuter nouvel exercice/année civile...
- Assigner de codes de taxe...
- Mettre à jour les montants budgétaires...
- Mettre à jour les crédits d'impôt des employés...**
- Mettre à jour le taux CSST de l'employé...**
- Mettre à jour les listes de prix...
- Stocks et fournisseurs...

¹La mise à jour automatique des taux de CNESST est disponible pour ceux qui ont le logiciel Sage 50 supérieur et plus.

